

en ligne en ligne

BIFAO 52 (1953), p. 179-192

Jean Yoyotte

La ville de « Taremou » (Tell el-Mugdâm).

### Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

## Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

# **Dernières publications**

9782	724710922	Athribis X	Sandra Lippert			
9782	724710939	Bagawat	Gérard Roquet, Victor Ghica			
9782	724710960	Le décret de Saïs	Anne-Sophie von Bomhard			
9782	724710915	Tebtynis VII	Nikos Litinas			
9782	724711257	Médecine et environnement dans l'Alexandrie	Jean-Charles Ducène			
médi	évale					
9782	724711295	Guide de l'Égypte prédynastique	Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant			
9782	724711363	Bulletin archéologique des Écoles françaises à				
l'étranger (BAEFE)						
9782	724710885	Musiciens, fêtes et piété populaire	Christophe Vendries			

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

# LA VILLE DE «TAREMOU» (TELL EL-MUQDÂM)

PAR

#### JEAN YOYOTTE

Plusieurs textes font connaître un toponyme écrit au moyen du signe t; « la terre », suivi d'un idéogramme qui représente un poisson, et éventuellement, du déterminatif des noms de ville. En examinant ces documents, il semble possible d'établir l'identité de la localité ainsi désignée. Pour la commodité de l'exposé, je transcrirai dès maintenant par Taremou (T; rmw), le nom écrit , quitte à justifier ultérieurement cette lecture.

- 1. Partie inférieure d'une statue de Ramsès II en granit noir (Caire E. 45611); ce fragment fut trouvé à Tell el-Muqdâm par des sebbakhin (1). Sur le dossier et sur les côtés du siège, sont plusieurs fois répétés les deux cartouches de Ramsès II. Sur le devant du trône, à droite des jambes, est conservée la légende suivante :

(1) Découverte le 16 avril 1916 et enregistrée au Musée du Caire le 7 juin 1916, cette pièce a été signalée par Daressy, ASAE 30, 93. Un relevé complet des inscriptions se trouve dans Daressy, MSS, E 30/10 (Cabinet d'Égyptologie du Collège de France).

(2) Musée Guimet n° 1325 (anc. n° Eg. 3075). J'exprime ici ma vive reconnaissance envers Madame Doresse qui m'a aimablement communiqué une copie de ce monument;

c'est aussi d'elle que je tiens la lecture du groupe énigmatique , dont une variante explicite, fournie par la statue de Nesiôh, lui a permis d'établir la transcription et le sens.

(3) Ny-sw-I'h = «II appartient à la Lune» (ou peut-être Ny-sw-Hnsw» = «II appartient à Khonsou»); cf. le nom I'h-p;y.f-'rbt = «La Lune est son ...... (?)», porté par un autre « serviteur de Bastet et 'rk insw» (infra, p. 184, n. 5).

23.

de Bastet et 'rk insw Paiouneser, né de Tentsekhetneter (1) ». A la ligne 10 de l'inscription gravée sur le devant de la robe figure, parmi les épithètes du personnage, une phrase qui se termine par ces mots : 

Taremou».

- 5. Statue agenouillée du Se prêtre imn- Pétimiôs », Musée des Beaux-Arts de Moscou (anc. Coll. Golénischeff, n° 1063), époque saïte (6).

<sup>(1)</sup> Le nom T(3-nt-)Sht-ntr =« Celle de la Prairie-du-Dieu», se rattache à l'onomastique de Boubastis; la *Sht-ntr* est, en effet, le « territoire» du XVIII° nome (cf. GDG V, 54).

<sup>(3)</sup> Mohammed Chaban, ASAE 10, 29 et planche jointe; Edgar, ASAE 13, 277.

<sup>(3)</sup> Cf. Daressy, ASAE 30, 78-86 et Lefebure, Rev. d'ég. 1, 87 sq.; aux documents réunis par Daressy, ajouter : PSBA 10, 532 [4] (statue d'Athènes mentionnant Osiris-Khas); DGI 1, 73, 12 (Nephthys «dame de Ronefer»); Edfou III, 3137 [210] (Hathor «dame de Hout-Khas») [dans Edfou VII, 25811, R3-nfrest sans doute une erreur pour R'-nfr]; Pellegrin, Mem. Accad. Lincei 5, 188 et pl. 11 (Wrt-hk3w «dame de Ro-nefer»); Pap. démot. Caire CG 31169, 718, cf. Spiegelberg, Demot.

Pap., I, 175 et pl. 110 (Osiris-Khas); et surtout la mention de Hout-Khas, dans la liste de « districts supplémentaires » d'Ombos II, 243, 874.

En examinant la photo publiée par Chaban, on constate que les deux légendes donnent, non pas , « la double terre du poisson », comme l'ont admis Edgar (loc. cit.), Gauthier (DG VI, 10) et Daressy (ASAE 30, 92-93), mais ; le premier signe correspondant à la forme que présente le mais les inscriptions de la statue, on peut retenir la traduction h'3ty-' n T3-rmm, proposée par Lefebure (Rev. d'ég., 1, 91, n. 1), sans même recourir à une correction.

<sup>(5)</sup> DARESSY, RT 26, 133, \$ CCXII.

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Touraiev, Statues et statuettes de la Collection Golénischeff (en russe), 46-48, pl. XI [2].

La formule funéraire gravée sur le pilier dorsal, commence en ces termes : « Offrande que donne le Roi à 🛴 🐩 📜 🖚 Osiris-Onnophris qui réside dans Ipet (?), le seigneur de Taremou».

Dans sa belle étude sur le Nome onouphite, Daressy, mettant à contribution plusieurs des documents de cette liste (mes numéros 1-4 et 7), admet que  $\Xi_{\mathfrak{s}}$ , dont le nom devrait, d'après lui, se transcrire T:-M:M:, n'est autre que Damiette (grec  $\Xi_{\mathfrak{s}}$ ), copte  $\Xi_{\mathfrak{s}}$ ), et var.) (5); «la terre du poisson», proche du Lac Menzaleh, aurait donc été située dans le Nord du nome primitif de l'Ibis (XV°), puis dans la partie septentrionale du Nome onouphite,

<sup>(1)</sup> LEFEBURE, BIFAO 30, 95-96; ef. photographie dans Encyclopédie photographique de l'Art. Les Antiquités égyptiennes du Musée du Louvre (éd. Tel), 139.

<sup>&</sup>lt;sup>(2)</sup> Pour une traduction possible de ce nom cf. infra, p. 183.

<sup>(3)</sup> Newberry, The Amherst Papyri, pl. XVI,

cf. p. 45-46.

<sup>(4)</sup> La notice du Soukhos de Taremou ne concerne sans doute pas cette seule divinité, mais paraît faire allusion à Soukhos de Croco-dilopolis et aux 18 Soukhos de Basse Égypte, qui sont figurés sur Amherst VIII/2.

<sup>(5)</sup> ASAE 30, 91-94.

territoire détaché de l'ancien XVe nome. En elle-même, une équation =\*T:-Mhyt, qui impliquerait une survie de la désinence féminine t, est assez peu probable. Quant à la localisation avancée par Daressy, elle se fonde sur trois arguments assez faibles : 1º la découverte à Onouphis (Tell Balala) de la statue d'un gouverneur de 🚾 (cf. 3); 2° un rapprochement du signe າກ, conservé dans la légende du Soukhos de 🚃 🚡 (7), avec le surnom 🖚, As, porté par l'Osiris d'Onouphis; 3° un rapprochement de l'épithète mryty, attribuée à l'Osiris « qui réside dans 💢 🐡 (cf. 4), avec le nom du Hwt-Mryty, «le Château du Bien-aimé», qui désignait un sanctuaire du nome de l'Ibis. De l'aveu même de Daressy, le second argument est des plus incertains; le troisième est lui-même assez peu convaincant, si l'on songe qu'il existait des cultes d'Osiris-Mryty en d'autres lieux qu'Onouphis, notamment à Imé, métropole du XIXe nome (1). Quant au premier fait, il ne saurait, à lui seul, constituer une indication de l'emplacement de 🚅 : si les dieux invoqués sur la statue du général Ousirnakht sont bien les divinités locales de Tell Balala, notre toponyme n'y figure que dans la titulature du personnage qui, tout en étant « comte de Taremou », a pu consacrer une statue dans le temple d'Onouphis, à une distance plus ou moins grande de son gouvernorat (2).

Différentes constatations permettent, en revanche, de trouver de solides connexions entre les mentions de notre *Taremou* et le site de Tell el-Muqdâm (sive Tell el-Sebua), une des Léontopolis mentionnées par les auteurs classiques (3).

a. La statue de Ramsès II (1), sur laquelle la formule mry + nom divin — si souvent significative en matière de topographie religieuse — mentionne «Amon-Rê seigneur de Taremou», provient précisément de Tell el-Muqdâm.

<sup>(1)</sup> Cf. Urk., II, 26<sup>17</sup>; Petrie, Nebesheh (Am) and Defenneh (Tahpanhes) [EEF 4], pl. XII, XXI; Birch, ZÄS 9, 118 = Spiegelberg, OLZ h, 227.

<sup>(2)</sup> On notera encore que la provenance mendésienne du document 6 n'est pas assurée, puisque le fragment fut ramassé « dans le petit magasin du Service dans le tell'el-

Emir 'Abdallah sans indications de provenance» (ASAE 30, 93).

<sup>(3)</sup> Sur ce site (PM IV, 37-39) et sur son identification, voir les auteurs cités par De Wit, Le rôle et le sens du lion, 424 sq.; cf. aussi Baruco, in Dict. de la Bible. Supplément, V, 359-372 et J. et L. Robert, REG 45, 194-196.

b. La «Statue Tyskiewickz» (6) est vraisemblablement originaire du même site. Les divinités qui y sont mentionnées et représentées sont Miôs léontocéphale et Bastet, sa mère, donnée ici comme « dame de Taremou» : ce sont les patrons de Léontopolis (1). Plusieurs des noms propres attestés sur le monument invoquent ces derniers : Psherenoubast (P; šri (n) Wb;stt) = «l'enfant de Bastet», Tmaourêdjo (T; m;yt wrt hr dd) = « la Grande Lionne a dit (?)», et surtout Pétémiòs (P; di M;y-hs;) = « le don de Miòs», un nom qui caractérise souvent les prêtres léontopolitains (2). On notera que les trois hommes qui adorent les dieux-lions — ainsi que le père du premier de ces orants — portaient le titre de l'I \*\*

c. Le texte gravé sur la robe de Nesiôh (2) contient un appel adressé aux visiteurs d'un « temple de Bastet dame de Boubastis », mais cite dans la formule d'offrande, différentes formes de « Miôs fils de Bastet », puis cette déesse elle-même. Il faut sans doute croire, avec M<sup>me</sup> Guentch Ogloueff-Doresse, que cette statue se trouvait primitivement dans le sanctuaire que la mère de Miôs avait à Léontopolis (3). Comme les prêtres de la statue magique, Nesiôh et les deux Paiouneser portent seulement le titre ¶ ¶ . Or, le même titre

(1) Sur Miòs comme patron de Léontopolis, on trouvera une abondante bibliographie dans De Wit, op. cit., 230-234 et 276-280. L'existence à Léontopolis-Muqdâm d'un culte de Bastet, mère du «Lion farouche» (cf. infra, p. 191, n. 1), est directement prouvée par un monument trouvé in situ, la statuette Caire E 37679, dont l'appel aux vivants concerne les desservants « du temple de Bastet dame de Boubastis et de Miôs, grand de puissance, fils de Bastet» (RT 28, 24, citée infra, p. 184). Le fait est confirmé par deux autres pièces qui proviennent très probablement de Muqdâm, la statue de Nesiôh qui mentionne le même temple (2, cf. infra, p. 183) et celle de Iôhpef 'arbet où la «dame de Boubastis» et «Miòs grand de puissance» sont invoqués (infra, p. 184).

(2) Cf. parmi les trouvailles de Tell el-Muq-

dâm, les sarcophages de Nesmiòs fils de Pétémios (CG 29321, infra, p. 184, n. 3) et du général Pétémios (Mariette, Mon. div., pl.  $63^{\circ} = BDG$ , 1026; n'était plus sur le tell en 1894 : NAVILLE, Ahnas (EEF 11), 27; maintenant à Philadelphie, Univ. Mus. n° 16134 : Ranke, The Egypt. Coll. of the Univ. Mus. (Univ. Mus. Bull. 15 [1950], [nos 2-3], 56); H. de Meulenaere attire mon attention sur une statue du même général (Beschr. Leiden VII, 3 [nº 6] et pl. XIII) qui provient certainement du même site : le texte nomme plusieurs fois l'Osiris léonin 🚺 🛰 " qui est mentionné sur le cercueil. Deux autres Pétémiôs de Léontopolis sont connus par la statue Golénischeff n° 1063 (5, infra, p. 185) et par la bague Berlin 11858 (infra, p. 184, n. 4).

(3) Supra, p. 187, n. 1.

<sup>(1)</sup> Anned Kanal, RT 28, 24.

<sup>(</sup>Petrie, Meydum et Memphis III, pl. XXXVI [7]) et la statue Naples 425 (Wiedemann, RT 8, 68 - Lieblein, DNP, Suppl. 886 [2363]) qui proviennent de Memphis, mais donnent les mêmes noms, les mêmes titres et la même généalogie, appartiennent à ce Nesmiòs (communication de H. de Meulenaere).

<sup>(3)</sup> Maspero-Gauthier-Bayouni, Sarc. des époques pers. et ptolém., 11, 131-134 et pl. XL.

<sup>(4)</sup> Schäfer, Aegypt. Goldschmiedarbeiten, p. 5/1, pl. XIII [86]; primitivement dans la Collection Tyszkiewicz (Pierret, Inser. inéd. du Louvre II (EE 8), 118), elle était dans le commerce parisien en 1882 (Maspero, ZÄS 21, 70, § XXXIX B).

<sup>&</sup>quot;I'\(\llographi\_p\)\(\frac{1}{3}y.\)\(\frac{1}{2}rbt = \circ \text{La Lune est son } \ldots...\)\((?)\)\(\circ \text{a rapprocher, comme P. Barguet me le signale, du féminin \(\begin{array}{c} \begin{array}{c} \llographi \end{array} \end{array}\)\(\frac{1}{2}\)\(\llographi \end{array}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}\)\(\frac{1}{2}\)\(\frac{1}{2}\)\(\fra

sa force», mais le substantif attribut, qui est sans doute un vocable étranger, reste pour moi une énigme.

<sup>&</sup>lt;sup>(i)</sup> J'ai eu connaissance de ce document par M. J. J. Clère que je remercie vivement.

<sup>(7)</sup> Sur le couple divin de Muqdâm, infra. p. 191, n. 1.

 $<sup>^{\</sup>circ}$  C'est l'expression hm Wb $\beta stt + \gamma k$  insw. considérée comme un groupe inséparable qui désignerait l'officiant spécifique de Léontopolis : chacun des éléments qui la composent se rencontre, en effet, isolément (cf. un cas analogue de «titres composites». C de 28, 104-106) : hm Wb3stt s'applique à une des prêtrises de Boubastis (Edfou 1, 3355 et II,  $126^6$ ; PSBA 5, pl. entre p. 98-99 = Coll. Hilton Price, 221, nos 2036-2037; B4e VI, 16, n° 83; RT 36, 107; Coll. Hoffmann, 10, nº 23); 'rk insw apparaît sur des documents memphites (RT 21, 67, \$ XXVI; New-BERRY, Funer. Stat. (CGC) 1, 146, nos 47440-47454 et statue Berlin 14756 : ZAS 38, 117 où le mot voisine parfois avec « serviteur de Bastet (dame d'Ankhtaoui)», mais

qu'on remarque sur les documents 3 et 6 du dossier relatif à *Taremou*, paraît donc avoir désigné les officiants des deux seigneurs de Léontopolis (1).

d. Sur la statue de Moscou (5), le personnage est encore appelé « le don de Miòs » (2) : il était revêtu de la fonction de imn-, qu'on retrouve associée à celle de il , sur la statue d'Ankhpakhered dont nous avons déjà signalé l'origine léontopolitaine (3).

Les remarques qui précèdent révèlent ainsi un rapport assez étroit entre le toponyme antique et le site actuel de Tell el-Muqdâm. L'identité de ce dernier avec la principale des villes que les Grecs ont connues sous le nom de Léontopolis, est maintenant bien établie (h). Il semble probable, d'autre part, que le même lieu porta tardivement le nom égyptien de \*N;y-t;-Hwt « Ceux du Château» (grec Nαθῶ, assyrien Nathu) (5), mais cette désignation est, en fait, le nom d'une fondation royale et ne saurait être antérieure aux dynasties ramessides. Le général Pétémiôs dont le sarcophage fut découvert à Tell el-Muqdâm (6), se donne comme « l'imakhou auprès de Miôs, grand de puissance, seigneur de 🚓»; Brugsch (7) et Gauthier (8) ont été tentés de voir dans ce 📆, le nom égyptien de Léontopolis, mais l'hypothèse de Sethe (9) et de Gardiner (10) qui préfèrent y retrouver une mention de Xoïs (H;sww), est sans doute préférable. On peut admettre, en revanche, que le terme 🛋

sans connexion régulière); le titre est encore porté par deux prêtres originaires de Qaou (communication de H. de Meulenaere: cf. sarcophage Caire E 43617 = ASAE 12, 88 où doit être lu ; Petrie, Abydos I, pl. 75); il ne serait pas impossible que ces rk insw aient été au service de Néfertoum memphite, assimilé à Miòs (Piankhoff, ER 1, 99 sq.) et du Miòs du X° nome (Gardiner, Onom., II, 66\*).

(1) D'autres exemples de hm Wb'stt et 'rk insm sont connus, mais sans référence précise à Miòs ou à Léontopolis : Table d'offrande d'Hornakht : Daressy, ASAE 5, 117; bague de Hapimen fils de Psentaès : Maspero, ZAS 21, 70, \$ XXXIX C; statue inédite Metropolitan Museum, old n° 953 : [] [] []

aimablement communiquées par B. V. Bothmer); statue d'Hory, Berlin 7737 (Ausf. Verz.², 257, fig. 53; cf. BDG, 462).

- (2) Cf. supra, p. 183, n. 2.
- - (4) Supra, p. 182, n. 3.
  - (5) GARDINER, Onom., II, 147\*-148\*.
  - (6) Cité supra, p. 183, n. 2.
  - (7) BDG, 1026-1027.
  - (8) GDG, IV, 14.
  - (9) Nachr. Göttingen, 1922, 236, n. 4.
  - (18) Onom., II, 186\*-187\*.

cité dans le titre « prophète d'Amon-Rè seigneur de I-khenou (1) sur le sarcophage de Nesmiôs fils de Pétémiôs (2) — et peut-être aussi, sous la forme , sur une stèle consacrée à Miôs (Pelizaeus-Museum n° 1897) (3) — a pu désigner la ville des Lions, (4), ou, du moins, une partie de cette ville. Mais, de toute façon, il est désormais tentant d'affirmer que la future Léontopolis fut surtout connue des Egyptiens sous le nom de , et ceci dès le règne de Ramsès II (cf. 1).

Cette thèse semble confirmée par quelques documents dans lesquels le nom orthographié de la sorte, à l'époque de Ramsès et plus tard, apparaît sous des graphies assez différentes, mais, à vrai dire, plus explicites en ce qui concerne la lecture du toponyme qui nous intéresse. L'étude comparative des plus anciens de ces textes montrera que, si la lecture Taremou mérite d'être retenue, elle n'en répond pas pour cela à la forme primitive du nom hiéroglyphique de Léontopolis.

A condition de voir dans le signe l'idéogramme du collectif rmw, le terme le plus courant pour « poissons », le groupe , tel qu'il se présente dans les exemples réunis plus haut, peut raisonnablement être transcrit T;-rmw et traduit « La terre des poissons » (5). Dans la mesure où l'on considère cette interprétation comme exacte, on est amené à se demander si notre toponyme n'est pas identique au T;-Rmw qui est nommé sous des formes , , , etc., au

<sup>(1) «</sup>La Butte (13t) de Khenou» serait peut-être le tertre saint de Léontopolis.

<sup>(2)</sup> Cité supra, p. 184, n. 3.

<sup>(3)</sup> Publ. Spiegelberg, RT 36, 174-176; cf. Ippel-Roeder, Die Denkm. des Pelizaeus-Museum zu Hildesheim, 90. La variante donnée par Ahmed Kamal, RT 28, 25, d'après un montant de porte provenant de Muqdâm (Caire E 37686) est une fausse lecture

de ha ce (cf. Daressy, ASAE 20, 7 [La référence à Caire J. E. 37686 est inexacte]; vérification sur l'original).

<sup>(4)</sup> Cf. Naville, Ahnas (EEF 11), 27; Ka-mal, loc. cit.: GDG I, 31; Gardiner, Onom.

II, 186\*; DE WIT, Le rôle et le sens du lion, 424. BRUGSCH (BDG, 577-578 et 1027) suppose que l-khenou se trouvait dans le voisinage de Muqdâm; pour une identification possible — sous toutes réserves — de ce lieu-dit avec Ahni des Annales d'Assurbanipal, RA 46, 213.

<sup>(5)</sup> Dans ce sens, Newberry, The Amherst Papyri, 46: «Ta-remt i. e. «the land of fish» probably the lake region around Menzaleh»; cf. encore Gauthier, DG VI, 26: «ta rem» et «ta rem(t)»; Lefebure, Rev. d'ég., 1, 91, n. 1 et BIFAO, 30, 95, n. 1: «la terre des poissons».

chapitre 113 du Livre des Morts, dans les versions postérieures à la XVIIIe dynastie (1). Dans ce chapitre de « Connaître les Ames de Nekhen », qui est repris du Spell 158 des Coffin Texts, il est conté comment les mains d'Horus arrachées et jetées à l'eau par Isis, furent retrouvées par « Soukhos seigneur des marais (phww) » au moyen d'un filet de pêche (Tb., 113, \$3-17). «Alors Rê dit : « Pourquoi (r-m) donc (tr) y a-t-il des poissons (rmw) pour Soukhos, avec la trouvaille des mains d'Horus pour celui-ci? (2) » Ainsi exista Taremou. Et Rê dit alors : « Tenez mystérieux le mystère au sujet de ce filet de pêche qui a rapporté les mains d'Horus à celui-ci!». Aussi le visage n'est-il ouvert sur lui qu'aux jours du début et de la fin du mois, dans Taremou». (Tb., 113, \$ 19-24). Le and lequel il faut retrouver Tell el-Muqdâm étant compté parmi les centres du culte de Soukhos (cf. 7), il devient tentant de l'identifier avec la «Terre des Poissons» qui fut le théâtre d'un drame divin dont Soukhos fut un des principaux acteurs (3). Mais, dans ces conditions, l'on devra admettre que le nom égyptien de Léontopolis était à l'origine, Tr-Rmw, et non T:-Rmw. Les versions anciennes fournies par les Textes des Sarcophages fournissent en effet des graphies telles que e, etc. (4). Sans parler d'une réduction possible des deux r en contact, l'amuissement du r final, qui se produit d'une manière générale après l'Ancien Empire, aura entraîné la transformation de tr en ti (cf. l'alternance des graphies historiques en 🚉 🖠 avec les variantes en 🕽) et provoqué la création

<sup>(1)</sup> Sethe u. Gen.,  $Z\tilde{A}S$  58, 58-59 (trad.), 68-69 (comm.) et  ${}_{2}6^{*}$ - ${}_{2}7^{*}$  (autographie des versions parallèles).

<sup>(3)</sup> Lit. «If y a donc des poissons pourquoi (*lw tr rmw r-m*) pour Soukhos (*n Sbk*), avec son trouver des mains d'Horus pour lui (*hn' gmt·f 'wy Ḥr n·f*)».

<sup>(3)</sup> Sethe (op. cit., 69) cite dans son commentaire de Tb., 113 la statue de Tell Balala (notre doc. 3): il admet donc implicitement l'identification du Taremou des inscriptions avec le Taremou du texte religieux; ce rapprochement n'a pas été retenu par Gauthier qui cite séparément taoui remt (?) (GDG VI,

<sup>10)</sup> et ta rem (VI, 26). Déjà envisagée par Naville (Mound of the Jews (EEF 7 extra-vol.), 11, n. 2) à propos du Taremou de Piankhy (infra, p. 189), l'identification de « la Terre des Poissons» avec la Παπρῆμιε d'Hérodote (\*P?-n-p? rmw = « Celui du Poisson») suggérée par Sethe (loc. cit.) ne paraît pas devoir s'imposer; on conviendra toutefois que la mention d'Arès de Paprémis (Hérodote, II, 63) pourrait faire penser à Miòs, le lion « grand de puissance».

<sup>&</sup>lt;sup>(4)</sup>  $Z\ddot{A}S$  68,  $_{2}6^{*}$ - $_{2}7^{*} = CT$  II,  $_{3}54d$ - $_{3}56a$ .

d'une graphie récente 🚅 a. Sethe et ses élèves qui admettent une telle évolution, pensent, de manière fort plausible, que le 📑 primitif a pu être le verbe tr « respecter, vénérer » (1). Tr-rmw « (Le lieu) qui vénère les poissons», aurait ainsi connu, aux origines, le culte et le tabou des poissons. Par la suite, le sens du mot se serait perdu et aurait fait place à une nouvelle étymologie, l'élément initial tr)ti étant interprété comme le substantif  $t_i$ , « la terre ». Que l'expression « Terre des poissons » n'ait été qu'une réinterprétation, la preuve en est donnée, semble-t-il, par un monument découvert à Tell el-Muqdâm, une statuette datée par le cartouche prénom de Thoutmosis III, et représentant le «Chef du trésor Mini», fonctionnaire thébain bien connu qui fut chargé par le roi de missions en Basse Égypte (2); une courte formule, inscrite sur le vêtement, souhaite 💂 🗢 🏲 🏥 🛶 🧎 🧱 💌 🖫 🗃 😽 💗 🙀 « Que tout ce qui sort du dressoir d'Horus qui préside à Téremou soit pour le ka du noble et prince, du Chef du Trésor, Mini » (3). Le fieu même de la trouvaille suggère d'emblée que le nom géographique 🚉 est identique au 🌉 des textes postérieurs. Cependant, l'explication de la variante de la XVIIIe dynastie demeure assez délicate. Une interprétation par la seule phonétique du groupe, tel qu'il se présente dans la publication, est des plus incertaines. On est assurément en droit d'imaginer que les contemporains de Thoutmosis III entendaient encore Tr-rmw (sans chute du r) et que l'on a voulu préciser la lecture de l'élément initial : tr — et non ti! — par l'adjonction d'un  $\longrightarrow$  de renforcement, l'élément rmw étant noté par un simple idéogramme  $\searrow$ . Une décomposition en  $\Xi=tr$ (avec r amuis ou non) et  $\mathbf{x} = rmw$ , serait théoriquement concevable; elle supposerait toutefois une graphie de rmw assez surprenante pour l'époque; d'autre part, les deux interprétations «phonétiques» devraient admettre l'existence d'un toponyme composé d'un élément dont la graphie 👼 ou 🚍 ne fournit aucun sens à première lecture, et d'un mot, rmw, parfaitement compris : assez courant dans les manuscrits de textes religieux, un tel fait est plus insolite dans une inscription lapidaire. Mais il faut surtout retenir

<sup>(1)</sup> Sethe u. Gen., op. cit., 69.

<sup>(2)</sup> Cf. son inscription du Gébel Silsileh : Urk., IV, 1027 11 et 1071 12.

<sup>(3)</sup> Brugsch, Rec. de Mon., I, pl. VIII 13]

et p. 15 = Urk., IV, 1029 (n° 311); cf. GDG VI, 79 qui admet que trr « est à situer probablement dans le voisinage même du Tell Mokdam».

que ces explications impliqueraient un processus inverse de celui qui est nettement marqué dans les Coffin Texts, où les formes en tr sont sans doute déjà des «graphies historiques» (cf. supra). Il ne faut pas oublier, en définitive, que le texte de Mini, dans lequel on aurait attendu une orthographe \* 🚍 🛼, n'est actuellement connu que par une copie de Brugsch qui peut être fautive; par ailleurs, même si cette édition se révélait conforme à l'original, il n'est pas exclu que la graphie 👼 soit due au graveur qui aura maladroitement transposé le tracé cursif du groupe \_\_. Contestable dans la mesure où elle recourt à une correction, cette dernière interprétation me paraît la plus simple, dans l'état actuel du problème : le groupe 🚍 🥆 étant le mot rmw, le 🖘 du début représenterait parfaitement la notation d'un élément t', correspondant à la forme évoluée d'un tr primitif, qui aura été interprétée comme t; dans les documents plus récents. Quoi qu'il en soit, puisque l'identité du nom - qui commence par tr et se termine par le signe du poisson — avec - est évidente, nous pouvons enregistrer, pour la XVIII<sup>e</sup> dynastie, une forme en quelque sorte intermédiaire entre le Tr-Rmw des  $Coffin\ Texts$  et le T; -Rmw du  $Livre\ des\ Morts$  et des inscriptions. Par les différents recoupements qu'elle permet d'établir, l'inscription de Mini confirme à la fois la localisation de 🚅 à Tell el-Muqdâm, l'identité de ce nom de ville avec celui qui est évoqué dans le mythe des mains d'Horus, enfin la lecture *Taremou*. Le même parti peut être tiré de la mention d'une cité dite = parmi les métropoles dont les princes firent leur soumission au conquérant éthiopien Piankhy (1).

Sethe a déjà noté que le toponyme (T; -nt-Rmw), n'était vraisemblase présente, signifie « Celle des poissons » (T; -nt-Rmw), n'était vraisemblablement qu'une graphie un peu aberrante du T; -rmw du chapitre  $1 \cdot 13^{(2)}$ ; la syllabe initiale t, issue d'un tr originel et rendue ailleurs par t;, « la terre » aura été compris comme le possessif t; -nt-, copte  $T\lambda^{(3)}$ . D'après la stèle de Piankhy, le dynaste de cette localité était le Pharaon (L) I (t) (t)

<sup>(1)</sup> Piankhy, 114 = Urk., 111, 45.

 $<sup>^{(2)}</sup>$   $Z\ddot{A}S$  68, 69. Brugsch (DG, 453) retenait déjà cette identité (cf. aussi GDG VI, 26 et 78-79).

<sup>(3)</sup> Sur le traitement de tβ-nt — τα en égyptien, Spiegelberg, ZÄS 5h, 107.

<sup>4</sup> Piankhy, loc. cit.

la découverte à Muqdâm d'un gond de porte gravé au nom d'un roi



Ioupout (1), vient à l'appui de la conclusion de Sethe et renforce encore, implicitement, l'identification de Taremou avec Léontopolis.

Le nom égyptien de la ville dont les vestiges subsistent sur le site de Tell el-Muqdâm, se présente donc sous des graphies assez variées qui sont restées dispersées dans le *Dictionnaire des Noms géographiques*:

(et var.) )	CT		
-1-11-0 (et var.)	GI.	GDG VI, 44	: tàrmou.
	Mini	GDG VI, 79	: <i>trr</i> .
et var.)	Tb.	GDG VI, 26	: ta rem.
<b>-</b> • •	Doc. 3	GDG VI, 10	: taoui rmt (?).
<del></del>	Doc. 4	GDG VI, 3	: $ta \ \dot{a}nt[i]$ (?)
	Doc. 7	GDG VI, 26	: $ta rem(t)$ (?).
= - * * * * * * * * * * * * * * * * * *	Piankhy	GDG VI, 78-9	: Intremou.

En regroupant ces différentes formes, il est devenu possible de constater que chaque attestation se rapportait au site de Léontopolis.

Pour l'histoire religieuse du Delta, l'identification de Taremou, la Tr-rmw des Coffin Texts, avec Tell el-Muqdâm, donne lieu à une constatation intéressante. Avant la Basse Epoque, les dieux qui sont donnés comme patrons de Taremou, sont Horus (cf. la statuette de Mini) et Amon (cf. 1) (2); la vénération accordée au fils d'Isis y était peut-être liée au souvenir de la légende (3); le culte de Soukhos à Taremou n'est attesté que par un document d'époque hellénistique (cf. 7), mais le rôle que le dieu-crocodile joue dans la pêche

<sup>(4)</sup> Caire E. 38261; publ. Daressy, RT 30 202 [Le renvoi à J. E. 38262 est inexact] et BIFAO 30, 626 sq. (cf. GLR III, 382).

<sup>(3)</sup> Cf., à la Basse Époque, le sacerdoce d'Amon-Rê « seigneur de I-khenou» attribué à Nesmiòs de Léontopolis (supra, p. 186)

et le titre de « prophète d'Amon » porté par l'imn- 'Horus (supra, p. 185, n. 3).

<sup>(3)</sup> Isis, dont Nesmiòs (supra, p. 186) et Pétémiòs fils de Psammétique-sa-neith (p. 184) sont prêtres, était sans doute aussi adorée dans Tell el-Muqdâm.

miraculeuse des mains divines, donne à penser qu'il était vénéré dans la région de Muqdâm, aux temps reculés où s'élabora le mythe que les Sarcophages de la fin de l'Ancien Empire connaissent déjà. Dans l'état actuel de la documentation, Bastet et Miòs, son fils (1), ne se rencontrent pas à Tell el-Muqdâm, avant la XXVI° dynastie (2); on notera d'ailleurs que dans les attestations d'époque saïte, la déesse, donnée comme « dame de Boubastis », a le pas sur le « Lion farouche » qui apparaîtra comme le maître incontesté de Léontopolis, à l'époque gréco-romaine. On sait, d'autre part, que les sanctuaires les plus anciens des divinités lionnes semblent avoir été situés à proximité du désert (3); or le « Tell aux Lions » se trouve au beau milieu du Delta. Aussi peut-on se demander si le culte des lions qui prospérait encore sous la domination impériale, et est à l'origine du nom même de Λεοντόπολιε, n'est pas d'introduction relativement récente, et, plus précisément, si Muqdâm n'est pas une colonie religieuse de Boubastis.

Il est établi que les Chechonquides des dynasties XXII-XXIII accordèrent une certaine attention aux constructions de Léontopolis. Un prince Namrat, fils de Chechonq y dédia une statue (4); une reine de la même lignée (Karo' am'a, épouse d'Osorkon II?) y fut inhumée (5) et un fonctionnaire d'Osorkon II, Hormès, y laissa des inscriptions aux noms de ses souverains (6).

(1) La première attestation du « Lion farouche» (m3i-h83) comme divinité se trouve dans le conte de la prise de Joppé (Piankhoff, ER 1, 102), où il est donné comme « fils de Sekhmet». Miòs apparaît comme fils et parèdre de Bastet sur les monuments chechonquides de Boubastis (Naville, Bubastis, pl. XXXIX [J] (Osorkon I), 41 [G] et 42 [G] (Osorkon II) et se joint à sa mère pour représenter le XVIII° nome à Edfou VII, 163; cf. encore P. Bremner-Rhind 302 (B.4e III, 8015).

<sup>2)</sup> Statues de Nesióh (Louvre 18834, supra. p. 183), d'Ankhpakhered (Caire E. 37679, p. 183-184) et de Iôh-pef arbet (inédite, p. 184). Naville indique que le nom divininscrit sur la base de la statue de Sésostris III, British Museum 1145, trouvée par

lui à Muqdâm, «had for determinative a tion-headed figure» (Ahnas, 29-30 et pl. IV A); mais la publication de Hall, Hierogl. Texts V, pl. X donne simplement J (déterminant le nom d'Arsaphès?).

<sup>(3)</sup> Kees, Götterglaube, 7.

<sup>(4)</sup> AHMED KAMAL, ASAE 7, 236-237.

<sup>&</sup>lt;sup>3)</sup> Cf. ASAE 21, 21-26 et Vernier, Bijoux et orfevreries (CGC) II, 240-247, n° 52714-52791.

<sup>&</sup>lt;sup>6)</sup> Fragment de paroi, ASAE 21, 27; statue usurpée: Naville, op. cit., 29-30 et pl. XXIV [C]; cet Hormès est également connu par la bague Louvre E 3717 (PIERRET, Cat. Salle historique, 117 [488] = GLR III, 240, n. 4) par le cylindre inédit Caire E. 65833 et par un curieux objet magique actuellement dans le commerce.

# .... ( 192 ).c3...

Ainsi que nous l'avons vu, un des derniers Pharaons mechouech, soupout, paraît avoir élu la ville, comme sa résidence principale. Il n'est donc pas impossible que Bastet et Miôs aient été intrônisés dans Taremou par les Chechonquides qui, originaires de Boubastis, se proclamaient les « fils de Bastet ». Comme dans la métropole du XVIII° nome, cette dernière aura été, tout d'abord, la principale personne du couple de sauves; plus tard, une évolution qui peut être mise en relation avec la montée des Harpochrates, aura fait passer le dieu-fils devant sa mère. Quoi qu'il en soit, il semble prudent, jusqu'à plus ample informé, de considérer que le culte des « Deux-Lions » ne sut pas de tout temps installé à Tell el-Muqdâm.